

Quelques constats sur la situation de l'agriculture en Wallonie et dans le Brabant wallon

Canevas de la note de bilan 2015 – dossier informatif élaboré par le CPAR à la demande de la MDD

- a) Le nombre de fermes
- b) Evolution de la superficie agricole
- c) La taille des exploitations
- d) Le revenu moyen de l'agriculteur
- e) Mode d'exploitation & d'organisation du travail
- f) Agriculture (grandes cultures...) et élevage (bovins...) en BW : quelle évolution sur les 10 dernières années?
- g) Quels choix d'agriculture ? Quelle évolution sur ces 10 dernières années ?
- h) Produits locaux et circuits-courts made in BW

a) Le nombre de fermes a drastiquement diminué depuis 40 ans, et la taille moyenne des exploitations augmente fortement :

En Wallonie, 50% des agriculteurs ont disparu en 20 ans et 76% en 40 ans (Direction générale Statistique et information économique, 2011):

- 1980 : 37.843 exploitations
- 1990 : 29.178 exploitations
- 2010 : 14.502 exploitations

Rien qu'entre 2003 et 2008, la RW a perdu 2.965 agriculteurs (FJA, 2010)

Le nombre d'exploitations agricoles implantées en Brabant wallon a évolué de 1992 exploitations en 1993 à 1027 exploitations en 2013. Cette diminution du nombre d'agriculteurs est moins importante en région brabançonne wallonne qu'au niveau de la région ou des autres provinces.

Cette tendance résulte d'une conjonction de facteurs structurels, économiques (crises sanitaires, augmentation des intrants, crise du secteur laitier, ...), règlementaires et politiques, exigeant de l'agriculture le respect des contraintes toujours plus nombreuses et d'une augmentation des charges de production.

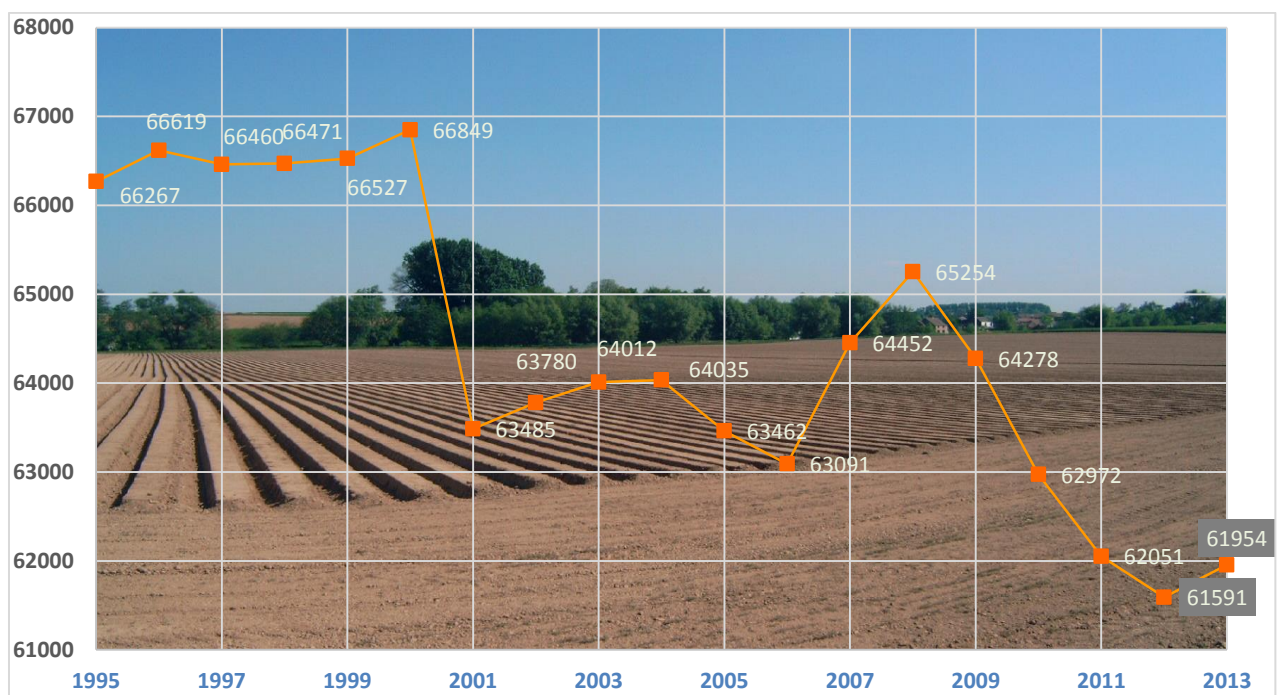
B) Evolution de la superficie agricole

En 2008, l'agriculture occupait encore près de 45% du territoire, avec une surface moyenne de 48,4 hectares en moyenne par exploitation. Environ 20 ans plus tôt (1990), la surface moyenne par exploitation était de 25,8 hectares. En conclusion, il y a de moins en moins d'exploitations et leur taille à augmenter afin de dégager un revenu suffisant (FJA, 2010).

Superficie Agricole Utile (SAU) : En 2013 la SAU représente 61 954 ha soit 57% de la superficie du Brabant wallon. La proportion des terres agricoles par rapport à la totalité de la superficie provinciale est la plus élevée de Wallonie.

Malgré la chute du nombre d'exploitations, la SAU du Brabant wallon régresse moins vite avec une variation de seulement 6,5 % en 18 ans. En 1995, la superficie agricole utilisée atteignait 66 267 ha en Brabant wallon. En 2001, nous avons pu observer une forte chute de la SAU passant de 66 849 ha en 2000 à 63 485 en 2001, soit une diminution de plus de 3000 ha.

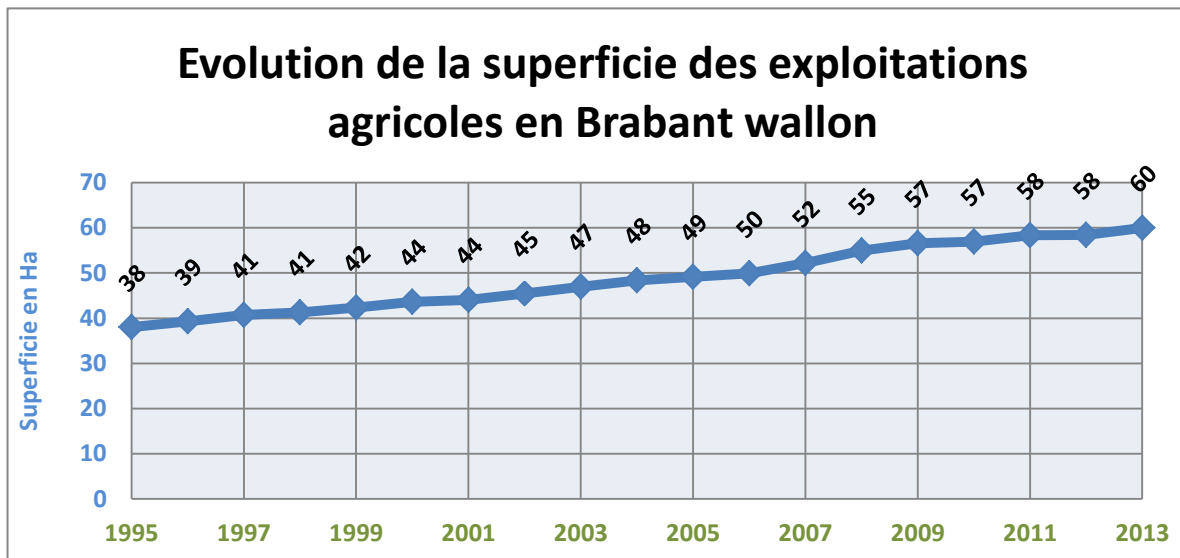
Cependant, les années suivantes, une légère augmentation de la SAU brabançonne wallonne fut observée pour atteindre en 2004, 64 035 ha, 64 452 ha en 2007 et 65 254 ha en 2008. Ensuite, les SAU ont diminué pour atteindre, en 2012, 61 591ha. Dernièrement, on constate une augmentation de 0,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte la SAU à 61 954 ha.



Evolution de la SAU en Brabant wallon

Cette tendance à la régression des superficies agricoles peut s'expliquer par la progression des surfaces bâties (création de parcs industriels, construction de bâtiments abritant des bureaux, installations de stockage, ...), l'amélioration des conditions de vie (construction de maisons individuelles, infrastructures de services publics, ...), ou encore la construction de voies de communication.

C) La taille des exploitations :



Avec une perte de près de 4313 hectares en 18 ans et une diminution du nombre d'exploitants de 717 unités, il est évident qu'une forte augmentation de la taille des exploitations est observée. En 1995, la superficie moyenne d'une exploitation du Brabant wallon était de 38 ha, celle-ci est passée à 60 ha en 2013.

d) Le revenu moyen de l'agriculteur

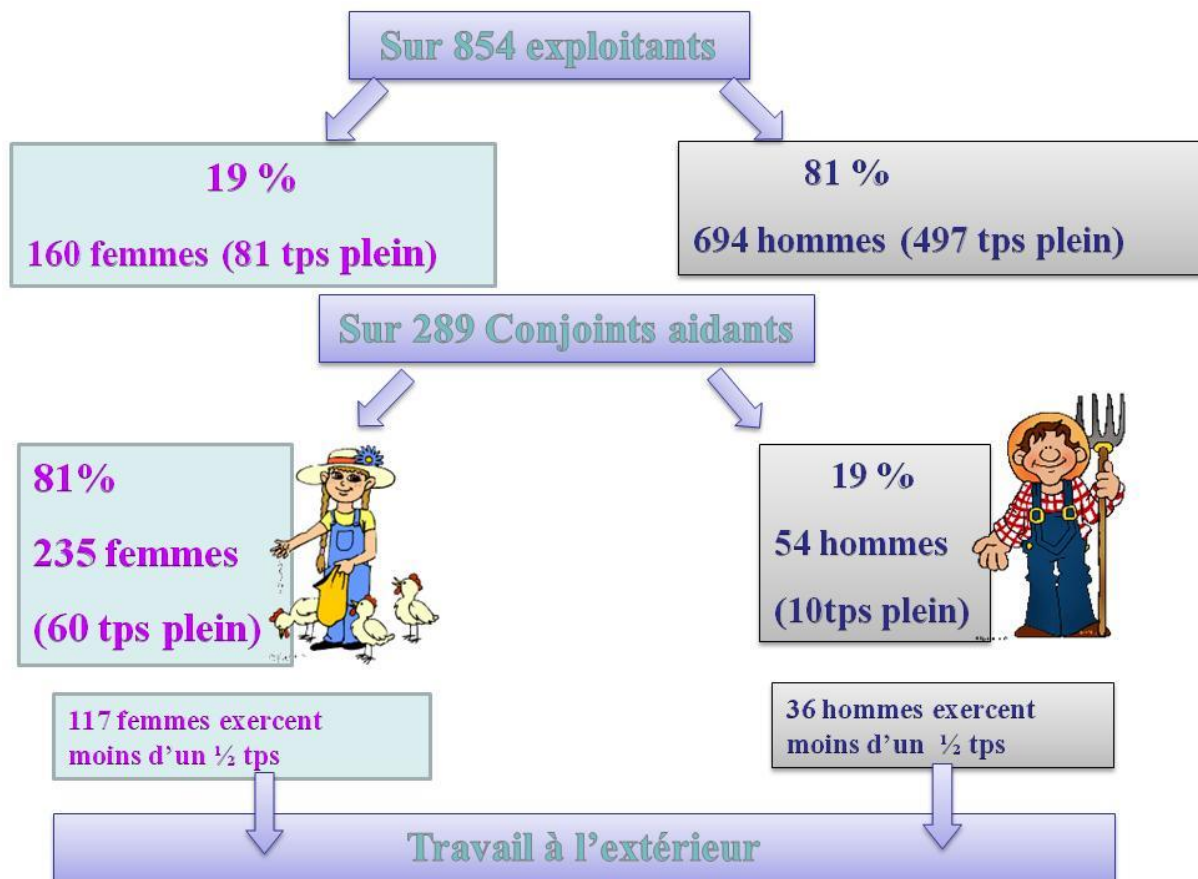
En 2008, le revenu annuel moyen d'un agriculteur était compris entre 9.000 et 20.000€/UT (« UT=unité de travail », ce qui signifie par travailleur dans la ferme) selon les régions agricoles (DGARNE, 2011). A raison d'environ 60 heures de travail par semaine, cela représente donc un salaire variant entre 3 et 7€/heure dans le meilleur des cas.

En 2008, environ 1/3 des agriculteurs sont à temps-partiel, l'activité agricole seule ne leur permettant plus de leur garantir un revenu suffisant (FJA, 2010).

e) Mode d'exploitation & d'organisation du travail

En 2013, 495 personnes travaillaient à temps-partiel sur un total 854 exploitants et de 289 conjoints aidants.

Voici un schéma qui résume la situation en Brabant wallon :



On peut y voir que sur 854 exploitants, 81 % sont des hommes alors que sur 289 conjoints aidants, 81 % sont des femmes. Parmi celles-ci, 49 % exercent moins d'un mi-temps à la ferme, ce qui signifie que la femme exerce un travail à l'extérieur, souvent pour pallier une diminution de rentabilité de la ferme.

Selon le rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie, la taille moyenne de l'exploitation wallonne est de 51,1 hectares, pour 1,2 unité de main-d'oeuvre effective correspondante.

f) Agriculture (grandes cultures...) et élevage (bovins...) en BW : quelle évolution sur les 10 dernières années?

L'assolement de la SAU en Brabant wallon se répartit comme suit :

- 86 % de terres arables et 13 % de prairies permanentes
- 42 % de la superficie agricole utilisée (SAU) est occupée par les céréales
- 15,4% par les cultures industrielles (betteraves sucrières, chicorées et lins)
- 8,5% par les pommes de terre
- 6,1% pour le maïs fourrage.

Comparativement aux autres provinces de Wallonie, le Brabant wallon présente un secteur animal assez restreint, 50 445 bovins, 23 182 porcins, 256 843 volailles, ce qui ne représente pas plus de 10% du cheptel régional. Ceci peut être expliqué par la richesse de ses terres, ce qui en fait une province résolument tournée vers les cultures.

Au niveau Bovins :

Il y a 50 445 animaux en 2013 pour 430 exploitants.

En 2003, on recensait 62 391 bovins pour 710 exploitants

Au niveau Porcins :

Il y a 23 182 animaux en 2013 pour 30 exploitants.

En 2003, on recensait 28 383 porcins pour 95 exploitants.

Au niveau Volailles :

Il y a 256 843 animaux en 2013 pour 104 exploitants.

En 2003, on recensait 450 438 volailles pour 252 exploitants.

g) Quels choix d'agriculture (des grande exploitations tournées vers l'agro industrie à l'agriculture familiale de taille moyenne, les conversions à l'agriculture biologique...) ? Quelle évolution sur ces 10 dernières années ?

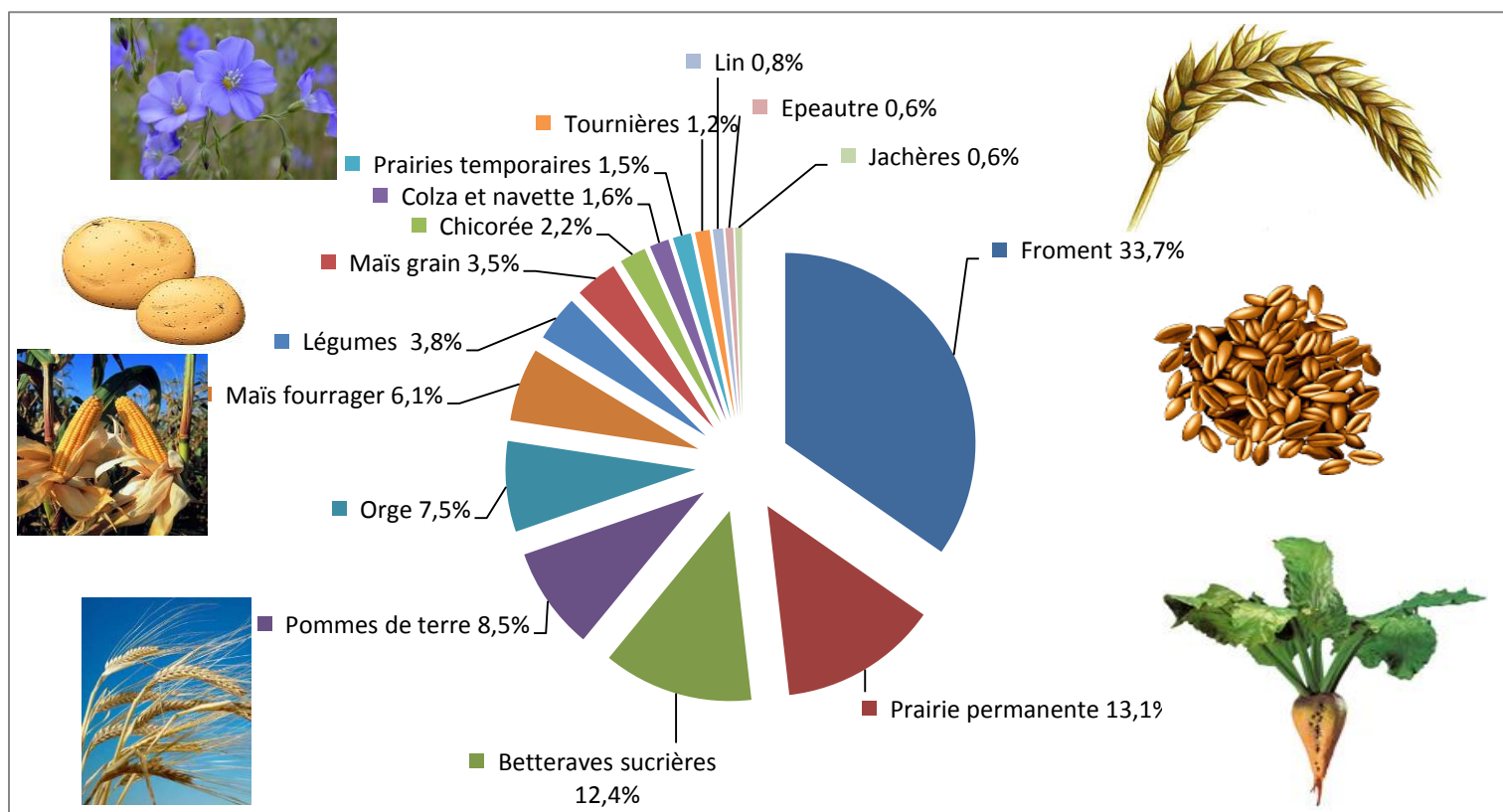
Taille des exploitations en 2013,

	Nombre d'exploitations en		
	Brabant wallon	Région wallonne	Belgique
sans terres	0	10	568
De 0,01 à moins de 5 ha	58	785	5 148
De 5 ha à moins de 10 ha	76	873	4 757
De 10 à moins de 15 ha	55	848	3 576
De 15 à moins de 20 ha	61	760	2 975
De 20 à moins de 30 ha	109	1 315	4 846
De 30 à moins de 50 ha	178	2 416	6 763
De 50 ha et plus	490	5 825	9 128
Total	1027	12832	37761

Le Brabant wallon compte 490 grandes exploitations, soit 48 % des exploitations. La tendance au niveau régionale est également aux grandes exploitations avec 5 825, soit 45 %.

Cependant, les petites exploitations en Brabant wallon ont vu leur nombre augmenté de 3% entre 2012 et 2013.

Le graphique suivant présente l'assolement observé en 2013 sur les terres du Brabant wallon. Les productions végétales les plus répandues en Brabant wallon sont : les céréales (41,9% de la SAU dont 33,7 % pour le froment, 7,5 % pour l'orge et 0,6% d'épeautre), les cultures industrielles (15,4 % de la SAU, dont 12,4 % pour les betteraves sucrières, 2,2 % pour les chicorées et 0,8% pour le lin), les pommes de terre (8,5%).



En 2013, on dénombre 38 producteurs « bio » et 12 en « conversion », soit 4% des producteurs bio en Wallonie.

La superficie occupée par l'agriculture biologique en Brabant wallon est de 643,6Ha (dont 121,9 Ha en conversion), soit 1,04% de la SAU totale.

Diversification :

Les productions agricoles en Brabant wallon sont et restent principalement aujourd'hui les céréales, les betteraves, les pommes de terre, la viande bovine et le lait pour l'alimentation. A côté de la fonction de production de denrées alimentaires, l'agriculture occupe une place importante dans l'aménagement du territoire et dans la qualité de vie des citoyens brabançons wallons. Suite aux crises successives et à la diminution de rentabilité de spéculations industrielles, d'autres produits et services, à plus grande valeur ajoutée, se développent, diversifiant les sources de revenus de la ferme.

Les utilisations non alimentaires des productions agricoles connaissent un important développement. Dans le cadre du Protocole de Kyoto, les agriculteurs sont devenus des acteurs privilégiés de la production d'énergie verte. Exemple : culture du chanvre agricole, miscanthus, ...

L'accueil à la ferme de touristes ou encore de groupes scolaires (pédagogique ou récréatif) se développe également ces dernières années en Brabant wallon.

e) Produits locaux et circuits courts

On dénombre +/- 25 points de vente à la ferme en brabant wallon.

De plus, ces dernières années, la Province du Brabant wallon apporte son soutien aux producteurs locaux en lançant notamment, des initiatives structurelles s'inscrivant dans un contexte de durabilité de la diversification agricole.

En effet, depuis 2013, afin de rapprocher le producteur et le consommateur, la Province du Brabant wallon encadre un projet pilote visant à faciliter la commercialisation des produits locaux dans les grandes surfaces. Actuellement, cette action a abouti dans 2 hypermarchés CARREFOUR du Brabant wallon (Waterloo et Wavre) et s'est étendu aux hypermarchés de la Région bruxelloise.

Plus de 32 producteurs locaux participent à ce projet. Certains sont des agriculteurs vendant des produits de la ferme telle que légumes, fruits, produits laitiers ou vin. Il y a également des artisans proposant des produits transformés tels des bières et alcools, chocolats, cosmétiques à base de miel. Boulangers, glaciers, ou encore torréfacteur complètent l'offre des producteurs en Brabant wallon.

Afin de faciliter et de soutenir le travail logistique et administratif des producteurs locaux et des chaînes de distributions, la plate-forme logistique « MADE in BW » a vu le jour grâce au soutien de l'asbl Gal culturalité, de la Province du Brabant wallon mais également de grandes chaînes de distribution comme Carrefour et Delhaize. Cette plate-forme dispose de deux points de collecte dans le Brabant wallon, où les produits sont réunis avant d'être distribués en une fois aux grands magasins.¹

L'offre de service proposée par la plateforme « MADE in BW » vise à répondre à différents objectifs :

- soutenir les producteurs et artisans locaux ;
- augmenter le volume de vente des produits locaux ;
- promouvoir une alimentation locale de qualité ;
- communiquer et promouvoir les savoir-faire du Brabant wallon à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Ce type de structure est essentiel pour travailler avec certaines chaînes de distribution telles que les magasins Delhaize qui exigent une structure intermédiaire entre le producteur et le magasin.

Récemment, 5 antennes de la « Ruche Qui Dit Oui ! », ont ouvert leurs portes en Brabant wallon (Louvain-la-Neuve, Lasne, Vieux-Genappe, Braine-l'Alleud et Saintes). Ce projet novateur développe et met à la disposition des agriculteurs et des artisans une plate-forme internet dévolue à la vente directe en circuit court de leurs productions agricoles alimentaires et agroalimentaires.²

« La Ruche Qui Dit Oui » n'engendre aucune obligation, à la différence d'un panier bio ou d'un GASAP (groupe d'achat solidaire de l'agriculture paysanne). Après inscription, les membres se connectent sur le site internet. Les producteurs y proposent leurs offres durant une semaine. Ils promettent la vente dans une certaine fourchette de commandes, si ce seuil est atteint, les commandes sont enregistrées et payées via la plateforme web. Le jour J, les colis sont enlevés au lieu de rendez-vous.

¹ GAL culturalité, MADE in BW.

² www.laruchequiditoui.fr/fr